

Relevé de décisions suite à la réunion du conseil communautaire du 14 décembre 2023

Le jeudi 14 décembre 2023 à 18h00, le conseil communautaire, dûment convoqué le 8 décembre par Monsieur Driss NAJI, Président de la communauté de communes, s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Saint-Andéol-de-Berg sous la présidence de Monsieur Driss NAJI, Président.

Étaient présents : Joël ARSAC, Pierre-Henri CHANAL, Stéphane CHAUSSE, Sabine COMBAZ, Jean-Luc COUVERT, Mickaël CROS, Jean-François CROZIER, Sylvie DUBOIS, Agnès DUDAL, Joseph FALLOT, Marie FARGIER, Michelle GILLY, Chantal GORIAINOFF, Yannick GUENARD, Guillaume JOUVE, Antoine LAINE, Dominique LAVILLE, Didier LOYRION, Fanny MALIS, Gilbert MARCON, Claude MONCOMBLE, Driss NAJI, Patrick ROTGER, Karine TAULEMESSE, Benoît VIDAL.

Pouvoirs : d'Isabelle BERNARD à Jean-Luc COUVERT, de Yann BILANCETTI à Joseph FALLOT, d'Isabelle CROS à Karine TAULEMESSE, de Roxane DUSSOL à Agnès DUDAL, de Didier MEHL à Sylvie DUBOIS.

Excusés : Joël CROS, Florian MORGE.

Absent :

Didier LOYRION est élu secrétaire de séance.

Affichage : 15/12/2023

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, a adopté à l'unanimité des membres présents les délibérations suivantes :

- o 2023_99 - Fixation des AC définitives « 2023 » et des AC provisoires « 2024 »
- o 2023_100 - Clôture de la régie de recettes de l'Espace Public Numérique
- o 2023_101 - Attribution d'une subvention à l'association Bugnes et fêtes
- o 2023_102 - Attribution d'une subvention à l'association Masque en scène
- o 2023_103 - Attribution d'une subvention à l'association Sauvegarde du plateau de jastres
- o 2023_104 - Attribution d'une subvention à l'association Des chasseurs aux chiens d'arrêt
- o 2023_105 - Attribution d'une subvention à l'association Confédération paysanne de l'Ardèche
- o 2023_106 - Attribution d'une subvention à l'association Chamaré Coiron
- o 2023_107 - Attribution d'une subvention à l'association Labeaume en Musiques
- o 2023_108 - Autorisation du Président à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption des budgets primitifs « 2024 »
- o 2023_109 - Remboursement de la TEOM « 2023 » au Camping « Le Pommier » par l'attribution d'une subvention exceptionnelle
- o 2023_110 - Fermeture de deux postes à compter du 1^{er} janvier 2024
- o 2023_111 - Validation de la convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Ardèche pour le calcul des Aides au Retour à l'Emploi
- o 2023_112 - Validation de la convention-cadre « Vers un projet culturel de territoire » avec le Département de l'Ardèche
- o 2023_113 - Validation de la convention de partenariat avec la Mission Locale de l'Ardèche Méridionale pour la mise en œuvre du Service Infos Jeunes en 2023
- o 2023_114 - Abandon de l'étude préalable « dispositif de gestion de proximité des biodéchets »
- o 2023_115 - Validation de l'avenant n°1 à la convention de partenariat « phase 2 du COT »
- o 2023_116 - Validation de la convention opérationnelle avec l'ALEC 07 pour le volet « concertation » du schéma de développement des énergies renouvelables
- o 2023_117 - Validation de l'itinéraire de la boucle locale d'intérêt départemental « l'Ardèche à vélo »
- o 2023_118 - Validation de la convention d'objectifs « 2024 » avec l'OT intercommunal
- o 2023_119 - Reconduction de la mise à disposition de la Directrice de l'OT intercommunal
- o 2023_120 - Lancement de la consultation pour le renouvellement du marché de collecte des cartons bruns
- o 2023_121 - Affermissement des tranches optionnelles n° 5-4-6, 5-4-8 et 5-4-9 du marché « OPAH-RU »

Driss NAJI
Président

